



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT NAZAIRE

Séance du 19 Mars 2022

Délibération n°DEL-2022-18

Afférents au conseil municipal : 15
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 11

Date de la convocation : 11/03/2022

Date d'affichage : 11/03/2022

L'an deux mille vingt-deux, le Dix Neuf Mars à 8h30 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Gérald MISSOUR.

Présents : Monsieur MISSOUR Gérald, Monsieur COMBA Jean-Bernard, Madame POREAU Sylvie, Monsieur Didier AZNAR, Monsieur GIRARD Jack, Monsieur DELATTRE Aymeric, Madame GISSINGER Sylviane, Madame MORGAT-BEULIN Monique

Procurations : Madame Marie-Diane ALLEMAND à Monsieur Didier AZNAR, Monsieur JUSSEAUME Jérôme à Madame GISSINGER Sylviane, Monsieur LEVANTERI Vincent à Monsieur MISSOUR Gérald,

Absents excusés : Madame ORNIA Katrine, Madame MARILLER Amandine, Madame VINCENT Anne-Marie, Monsieur ALLAINE Franck

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur AZNAR Didier est nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération : **Vote du Budget La Petite Escale 2022**

L'assemblée vote le présent budget au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement, au niveau du chapitre.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget La Petite Escale 2022 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

-les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à **40 564.35 €**

*chapitre 011 : Charges à caractère général :	480 €
*chapitre 66 : Charges financières :	7666.11 €
*chapitre 023 : Virement à la section d'investissement	32 418.24 €

-les recettes de fonctionnement s'équilibrent à **40 564.35 €**

*chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	32 400 €
*002 : résultat reporté	8164.35 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

-les dépenses d'investissement s'équilibrent à **248 838.32 €**

*chapitre 21 : Immobilisations corporelles :	6 384 €
*chapitre 23 : Immobilisations en cours :	10 000 € (RAR)
*chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilés :	238 838.32 €

-les recettes d'investissement s'équilibrent à **248 838.92 €**

*001 : résultat reporté	127 826.38 €
-------------------------	--------------

Envoyé en préfecture le 21/03/2022

Reçu en préfecture le 21/03/2022

Affiché le

ID : 030-213002884-20220319-DEL_2022_18-DE

*chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves : 88 593.70 €
*chapitre 021 : Virement de la section d'exploitation : 32 418.24 €

Après avoir délibéré à l'unanimité, Le Conseil Municipal:

-APPROUVE le budget la petite escale 2022

Et ont signé les membres présents,
Fait et délibéré à Saint-Nazaire les jours, mois et an susdits,

Le Maire,
Gérald MISSOUR

